

LETTRE D'INFORMATION DE LA CLI

Connaître les installations nucléaires : la transparence est une nécessité

Éditorial

L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE PARTICULIER D'INTERVENTION

► Présidente de la Commission Locale d'Information sur le risque nucléaire placée auprès du site de Saint-Alban depuis 4 ans, j'ai le plaisir de vous adresser cette lettre aujourd'hui. Certains d'entre vous ont l'habitude de recevoir ce livret annuel, tandis que d'autres le recevront cette année pour la première fois. En effet, le périmètre déterminant les mesures de sécurité autour des sites nucléaires a récemment été modifié par décision du Gouvernement. Ce périmètre, appelé Périmètre Particulier d'Intervention, est ainsi passé d'un rayon de 10 à 20 kms autour des sites nucléaires de production d'électricité.

Il est pour moi d'autant plus important d'accompagner cette modification qu'elle implique dans les procédures de sûreté des populations n'ayant pas l'habitude de ces aspects techniques. Vous avez récemment été destinataires d'un courrier vous demandant d'aller chercher en pharmacie des pastilles d'iode stable : ce moyen est l'un de ceux préconisés par les autorités pour vous prémunir en cas d'accident. D'autres moyens complètent ces dispositifs et les soutiennent dans la durée. La CLI est l'un de ces moyens, en tant qu'instance de dialogue et d'information des populations. Lors de 3 réunions par an, nous invitons les maires du périmètre, des associations de défense de l'environnement, des experts et représentants du monde économique ainsi que des repré-

sentants des organisations syndicales de la centrale à venir échanger avec les acteurs de la sûreté et de la sécurité nucléaire : EDF tout d'abord, en tant qu'exploitant du site, mais aussi l'Autorité de Sûreté Nucléaire, la Préfecture ou tout expert pouvant apporter son éclairage. Nous vous présentons ces acteurs dans ce document.

Une fois par an, nous vous accueillons tous lors d'une réunion publique, afin de vous permettre de poser vos questions et d'échanger avec ces acteurs. Cette année, cette réunion s'est déroulée le 3 décembre dernier.

J'espère que cette lettre, envoyée pour la première fois de son histoire à tous les habitants du nouveau périmètre, vous permettra de commencer à vous familiariser avec les enjeux et les intervenants autour d'un site nucléaire tel que le Centre National de Production d'Electricité de Saint-Alban Saint-Maurice.

Élisabeth Célard
Présidente
de la CLI



© F. Peitrou



© EDF



Retour à l'article

LA CENTRALE NUCLEAIRE EDF DE SAINT-ALBAN/SAINT-MAURICE : UN ACTEUR INDUSTRIEL SUR LE TERRITOIRE

► La centrale est implantée sur la commune de Saint-Maurice-l'Exil en Isère, sur une plateforme de 180 hectares le long du Rhône. Équipée de deux réacteurs de 1 300 MW chacun, mis en service en 1985 et 1986, elle produit en moyenne 18 milliards de kWh par an, soit l'équivalent de près de 20 % des besoins électriques de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

► Les 778 salariés EDF et les 411 prestataires permanents se relaient 24h/24 et 7j/7 pour produire une électricité sûre, compétitive et bas carbone. La centrale est également fortement engagée dans l'accompagnement des plus jeunes et la formation : chaque année, une trentaine d'alternants et près de 70 stagiaires sont ainsi accueillis au sein des équipes.

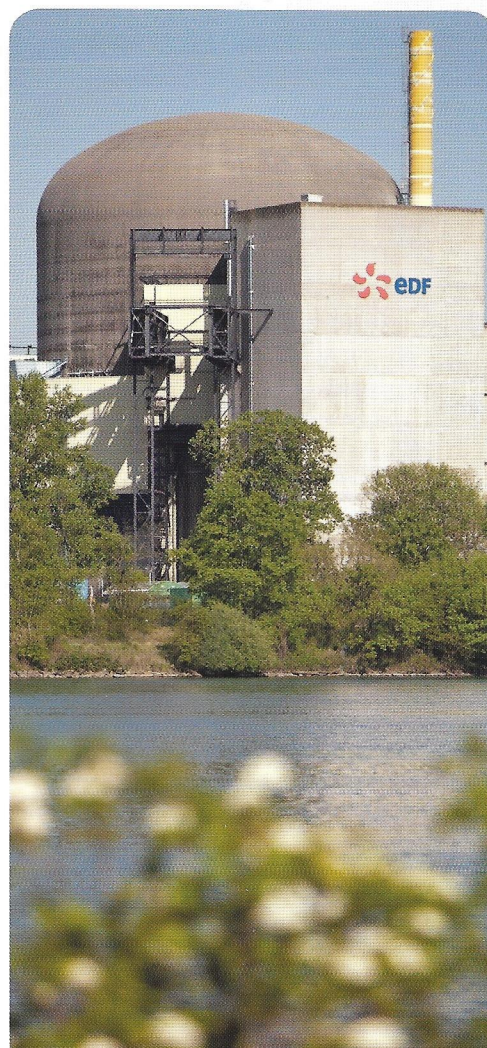
Sa priorité, produire de l'électricité en toute sûreté dans une démarche éco-responsable : quarante personnes travaillent ainsi en permanence à la surveillance de l'environnement et à la protection de la biodiversité. 20 000 mesures et 7 500 prélèvements et analyses sont effectués chaque année. Un texte réglementaire spécifique fixe d'ailleurs la nature, la fréquence et le type de contrôles pour chaque paramètre (flux ou débit, concentration, activité, température...). Les résultats sont publiés tous les mois sur le site d'EDF : bit.ly/saint-alban

Le site est certifié ISO 14001 (Système de Management de l'Environnement) et OHSAS 18001 (Système de Management de la Santé-Sécurité au travail).

Une activité importante de travaux et de maintenance est programmée jusqu'en 2020 avec le Grand Carénage, un vaste programme d'investissements qu'EDF a lancé sur son parc nucléaire pour prolonger sa durée de fonctionnement au-delà de 40 ans.

Il s'agit d'un véritable projet de territoire, dont le coût s'élève à un milliard d'euros pour la centrale : les chantiers ont déjà mobilisé près de 3 000 intervenants avec de fortes retombées économiques régionales, notamment en termes d'emploi.

Toutes les activités et initiatives du site s'inscrivent pleinement dans une volonté d'ouverture, d'information, de proximité et de transparence.



ZOOM

La centrale reçoit plus de 5 000 visiteurs par an pour faire découvrir son patrimoine industriel. Cette démarche de tourisme industriel permet d'apporter un éclairage sur l'ensemble des domaines liés à l'exploitation d'une centrale nucléaire. Les visites s'effectuent toute l'année, en journée, soirée et un samedi par mois (contact : centrale-stalban-stmaurice@edf.fr ou 04 74 41 33 66).

Clic !

[Retour à l'article](#)

QUI SONT LES ACTEURS DE LA PROTECTION ET DE L'INFORMATION DES PERSONNES?

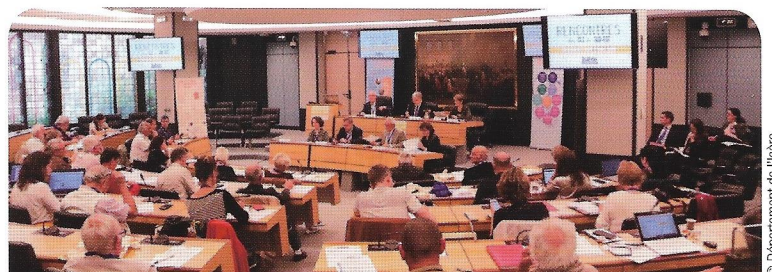
- ▶ **EDF** est le premier responsable de la sûreté de ses centrales nucléaires. De la conception à l'exploitation de ses installations. EDF met en œuvre toutes les dispositions techniques, humaines et organisationnelles pour prévenir les accidents.
- ▶ **L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)**, autorité administrative indépendante, elle assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. En situation d'urgence, l'ASN conseille les pouvoirs publics en matière de protection des personnes et de l'environnement. L'ASN s'appuie sur l'expertise de l'**Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)**.
- ▶ **Le préfet** est le représentant de l'État dans le département. En cas d'alerte nucléaire, en tant que directeur des opérations, il décide des actions de protection de la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion de comprimés d'iode, interdictions alimentaires, etc.).
- ▶ **Le maire** est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas d'alerte nucléaire, il agit sous la direction du préfet dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS).
- ▶ **Les commissions locales d'informations (CLI)** sont des assemblées pluralistes qui ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Elles assurent une large diffusion des résultats de leurs travaux auprès du public. Une CLI est établie auprès de chaque centrale nucléaire.

En Isère, tous les documents de la CLI sont disponibles sur le site du Département, isere.fr

L'ACTUALITE DES CLI ISEROISES, LES RENCONTRES INTER-CLI DU SUD-EST

▶ Les 6 et 7 juin derniers, le Département de l'Isère était fier d'accueillir à Grenoble les rencontres inter-CLI du Sud-Est. Ces rencontres techniques rassemblent, tous les 2 ans, les membres volontaires des CLI (Commissions Locales d'Information sur le risque nucléaire) du Sud-Est de la France, de Bugey dans l'Ain à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône. Rassemblant environ 60 personnes, ces journées de travail ont permis d'aborder concrètement l'actualité des sites, de partager des pratiques communes sur des problématiques fortes telles que l'information aux populations autour du risque nucléaire ou l'utilisation des réseaux sociaux, et de réfléchir à un guide d'accueil commun des nouveaux membres d'une CLI. Un débat croisé a également rassemblé un expert de l'Association Nationale des Commissions et Comités Locaux d'Information (ANCCLI) et les équipes d'EDF ayant réalisé une étude thermique du fleuve Rhône, permettant d'envisager l'impact du réchauffement climatique sur le

fonctionnement des centrales, et l'impact des rejets des centrales sur la température du fleuve. Les deux journées se sont conclues, pour les volontaires, par une visite du site de Creys-Malville, assurée par les équipes de la centrale. Le Département de l'Isère, organisateur de ces rencontres, remercie tous les partenaires qui l'ont accompagné dans la préparation et le déroulement de ces journées riches en apprentissages et en convivialité : l'ANCCLI, EDF, l'ASN, l'IRMa, la DREAL et les intervenants témoins des ateliers, membres des diverses CLI.



Accueil par Jean-Pierre Barbier, président du Département, Séverine Battin, directrice générale des services, Jean-Claude Delalonde, président de l'ANCCLI et les Présidents des 4 CLI iséroises.

[Clic!](#) **Retour à l'article**

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE et je vais retirer mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie avec mon bon de retrait

www.dsr/isere-iodo.com

asn

EDF

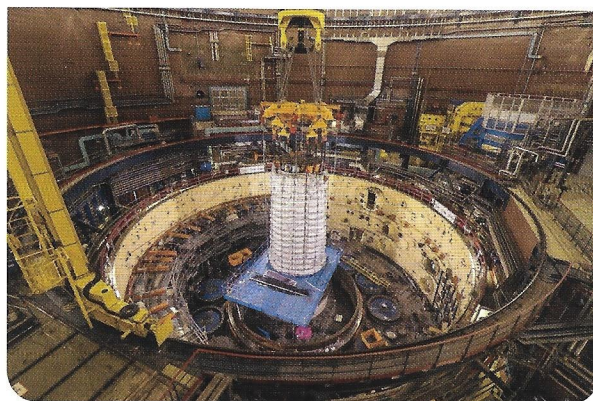
DES NOUVELLES DES AUTRES CLI ISEROISES

► Le Département de l'Isère comporte quatre sites nucléaires, pour lesquels une CLI est en place. Afin de partager les informations entre les différentes CLI iséroises, vous trouverez ci-dessous les actualités des autres sites.

Superphénix à Creys-Malville :

► Une étape industrielle majeure a été franchie récemment dans le processus de démantèlement du site, avec le début de l'ouverture de la cuve du réacteur de Superphénix.

Le 16 juillet 2019, le premier des trois bouchons obstruant la cuve du réacteur, appelé « bouchon couvercle cœur », a été extrait et transféré dans son atelier de découpe dans le bâtiment réacteur. Cette opération marque le début de l'étape 2 de la déconstruction de Superphénix qui comprend le démantèlement des structures internes puis de la cuve elle-même.



© EDF

CEA-ILL :

► Tandis que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) poursuit ses activités de déclassement de ses installations nucléaires, l'ILL (Institut Laue-Langevin) a vécu en fin d'année 2018 un exercice national de crise. Cet exercice a rassemblé tous les acteurs de la sécurité et de la sûreté (ILL, Préfecture, SDIS, Autorité de Sûreté Nucléaire, services de secours, Police, Département de l'Isère, ...) pour jouer le jeu d'un accident intervenant sur le réacteur. Une journée complète a été utilisée pour « vivre » l'accident et la réponse à la situation de crise, tant sur le terrain autour de l'ILL qu'en Etat-Major dans les locaux de la Préfecture de l'Isère. Un retour d'expérience a permis de tracer des pistes d'amélioration pour mieux réagir en cas d'incident.



© ILL



Nicolas DELECROIX, 52 ans, prend la direction du site de Saint-Alban.

NOMINATION

NICOLAS DELECROIX, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA CENTRALE EDF DE SAINT-ALBAN SAINT-MAURICE

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes d'ingénieur de Lille, il a exercé plusieurs postes au sein de la production nucléaire : ingénieur, chef d'exploitation puis des fonctions de direction, successivement sur les sites de Dampierre, Tricastin et Blayais. En 2017, il a rejoint la centrale nucléaire de Saint-Alban, en tant que directeur délégué.

Clac !

[Retour à l'article](#)